

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 26

Artikel: Le nouveau cimetière et le nouveau port de Pully
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-41104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

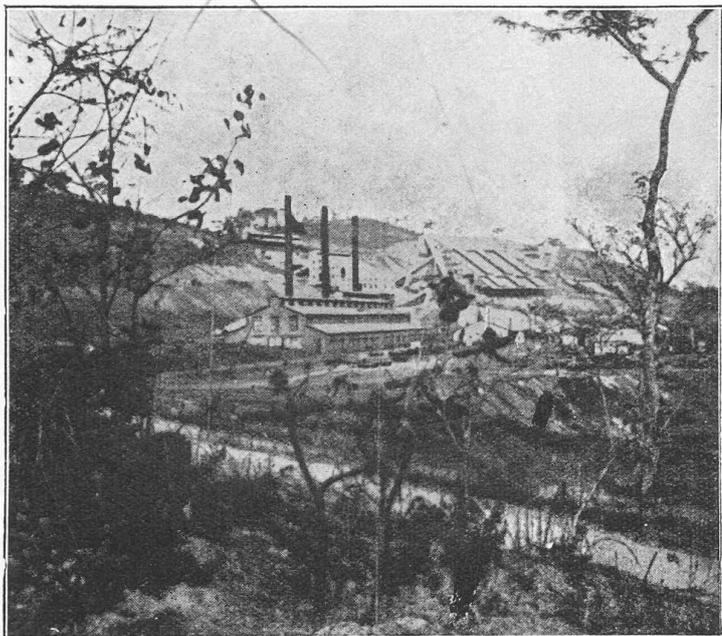
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cliché « La Science Moderne ». Fig. 2. — Usine de La Panda.

et où se trouve une usine électrochimique produisant 1200 t. de cuivre par mois, au moyen d'une installation génératrice d'une puissance de 20 000 kW, qui sera portée prochainement à 30 000 kW, et complétée par une puissance de 50 000 kW obtenue par l'aménagement de la Lufira. La première étape des travaux hydrauliques qui visent la Lufira et le Haut Lualaba, et qui sont concessionnés à la *Société générale des forces hydroélectriques du Katanga*, à Bruxelles, comprend la construction de l'usine de Madingusha sur la Lufira, dont les trois turbines, de 15 000 ch chacune, sous 110 m. de chute, à axe vertical et à bêche spirale, avec alternateur monté sur le prolongement de l'arbre moteur, seront construites par les *Ateliers des Charmilles*, à Genève. Ce sera, sauf erreur, la plus puissante usine hydro-électrique de l'Afrique. (Fig. 3.)

Le nouveau cimetière et le nouveau port de Pully.

L'agglomération de Pully située à l'orient de la ville de Lausanne s'est fort développée ces dernières années, grâce à un plan d'extension bien compris et à sa situation privilégiée. (Voir *Bulletin Technique* du 10 décembre 1912).

Le territoire de cette commune s'étend en pente douce des rives du Léman aux forêts des Monts de Pully et la construction de nombreuses villas lui a donné un caractère mi-agreste et mi-citadin. Plusieurs travaux d'édilité publique ont été nécessités par cette extension rapide, parmi lesquels nous mentionnons, entre autres, la construction de plusieurs voies de communication, l'élargissement de la route cantonale longeant le lac, la transformation du cimetière et le projet d'établissement d'un port dont le besoin se fait particulièrement sentir.

Le plan directeur du cimetière de Pully a dû tenir compte de l'état actuel de l'ancien cimetière et de l'emplacement de ses allées, ceci sans nuire à son caractère pittoresque. Une allée axiale, dite des cyprès, a été ménagée qui constituera avec le colombarium un ensemble décoratif satisfaisant. Un cimetière pour enfants a été également prévu. Les autres allées, avec leurs plantations de cyprès et d'essences, ont été groupées en tenant compte des exigences pratiques et de façon à créer un élément de beauté qui cadre avec l'admirable site de ce lieu de repos. (Fig. 1.)

Le hameau du Port-de-Pully est, malgré son nom, actuellement dépourvu d'un port permettant aux embarcations de pêcheurs et de plaisance de se mettre à l'abri. Les caractéristiques du projet, en relation avec les aménagements des abords et du quai longeant le lac sont les suivantes : création de deux digues de protection contre le vent et contre la vaudaire et établissement de radiers et de pontons d'embarquements aux endroits appropriés. Tel quel le nouveau port aura une surface de 15 000 m² et une profondeur maxima de 4,50 m. et contribuera, lorsqu'il sera terminé au développement des rives du lac situées à l'est de la ville de Lausanne. (Fig. 2.)



Fig. 3. — Aménagement hydro-électrique du Haut-Lufira. Echelle 1:1 000 000.

Ligne en trait ponctué = Ligne de transport de force.
A, B, C = Zones réservées en vue d'inondations.

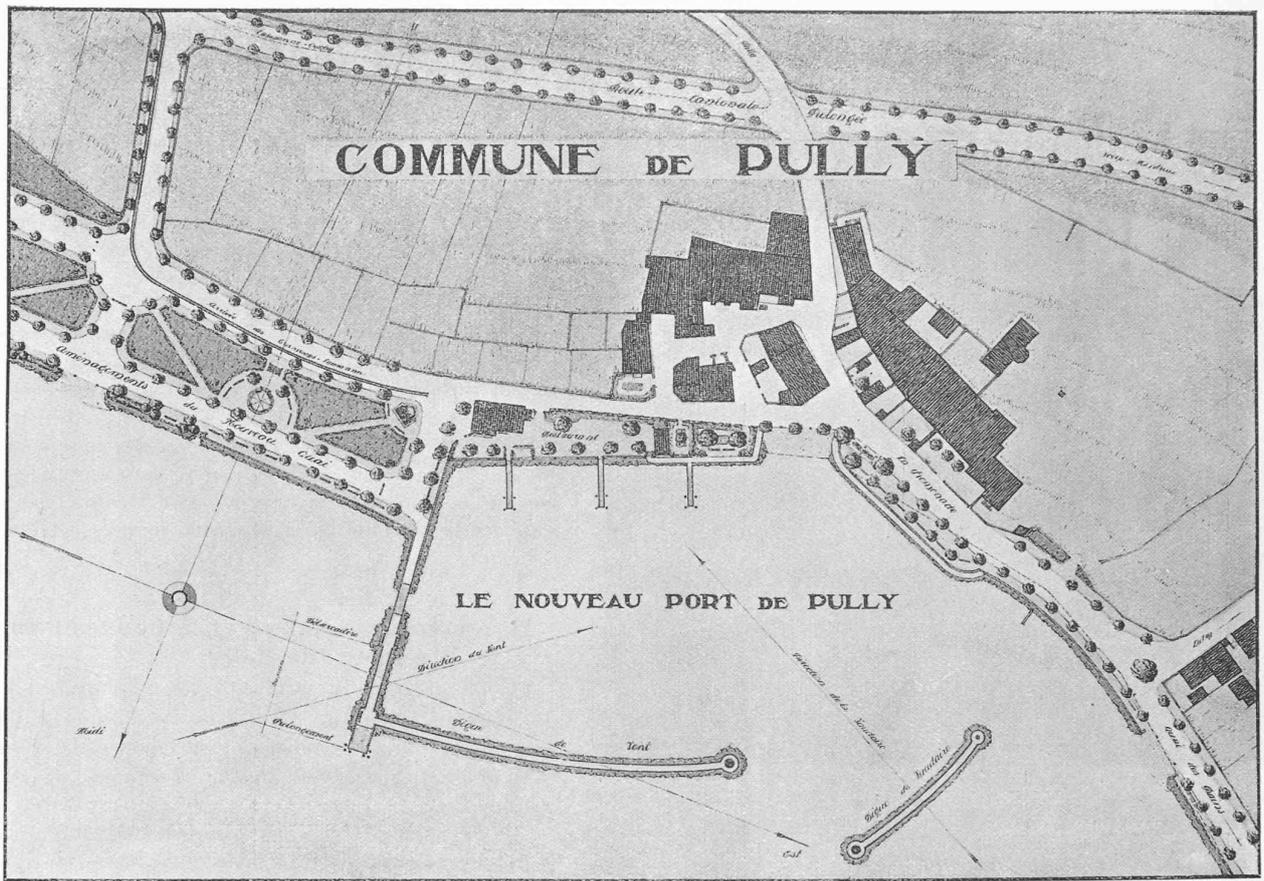


Fig. 2. — Plan du nouveau port de Pully. — Echelle 1 : 2000.

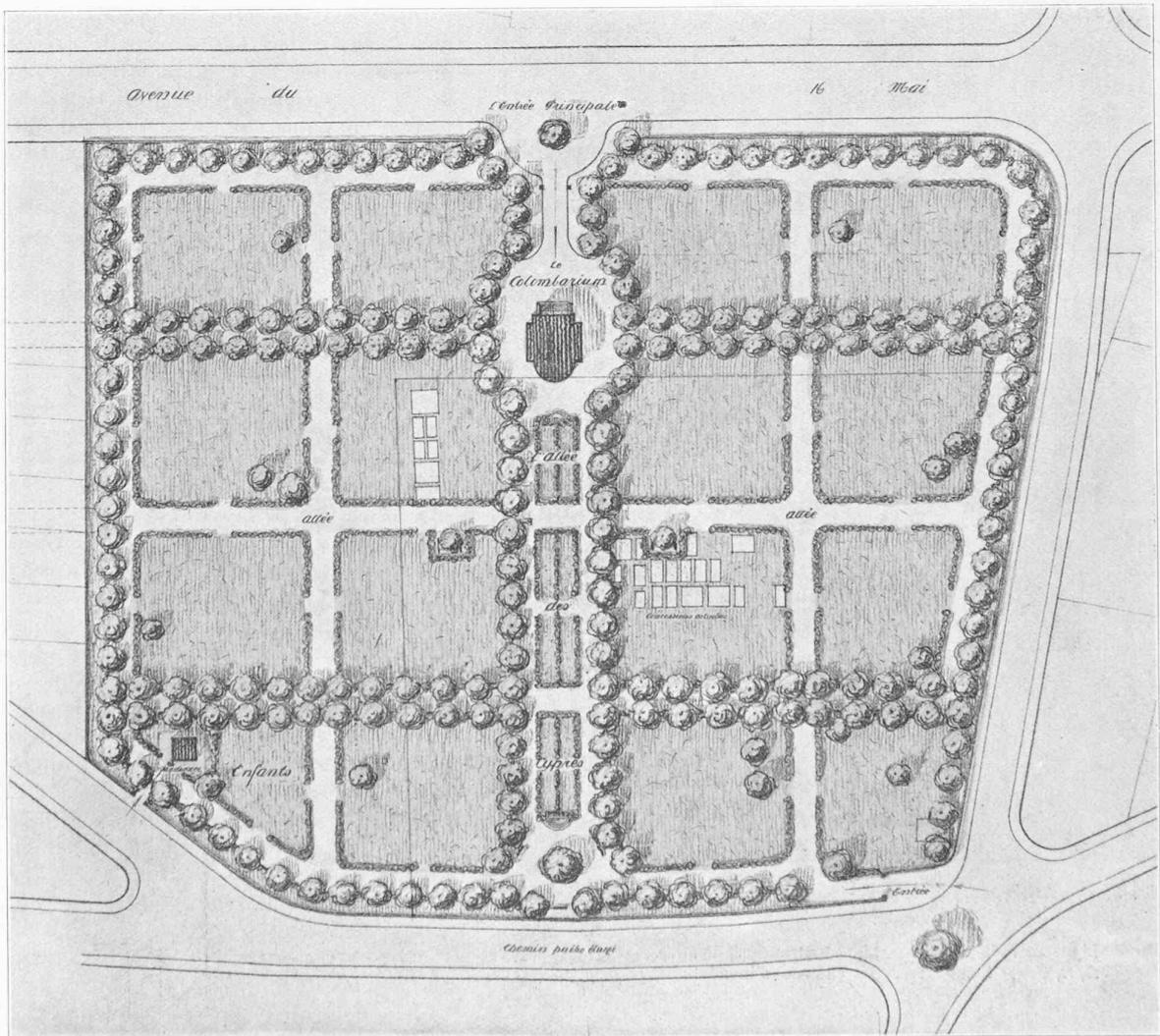


Fig. 1. — Plan du nouveau cimetière de Pully. — Echelle 1 : 1000. — M. J.-H. Verrey, archit. etc.